

Contribution au collectif culture fédéral CGT Services Publics

« La culture de la revendication, la revendication de la culture »

La démarche des syndicalistes que nous sommes est au départ un sain refus : celui de considérer la culture comme un luxe réservé à une élite ou comme un simple produit marchand.

Mais c'est aussi une ambition que nous confrontons tous les jours au terrain: contribuer à une offre culturelle diversifiée et accessible à la population quelle que soit son origine sociale, ethnique, territoriale afin de l'aider à exercer son esprit critique et son intervention citoyenne.

Le décor :

Depuis 10 ans (présence du FN au 2nd tour de l'élection présidentielle comme date symbole), la création artistique, la démocratisation culturelle et la promotion de la diversité culturelle sont, comme beaucoup d'autres secteurs indispensables à la vie démocratique, attaqués :

- Sur le plan économique avec le développement d'une industrie et d'un commerce symptômes d'une marchandisation accélérée des «œuvres de l'esprit». L'esprit des affaires prend le pas sur les affaires de l'esprit (Jack Ralite) dans tous les domaines de la vie, y compris dans ceux de l'éducation, de la recherche, de la culture et de la santé, domaines faisant encore récemment l'objet d'une « exception française »
- Sur le plan politique par l'affaiblissement historique des politiques publiques de la culture, du ministère lui-même avec les effets à long termes de la RGPP puis de la MAP. La politique du gouvernement Hollande ne marque pas de rupture sur ce plan. Malgré les bonnes intentions, le budget du ministère de la culture réduit ce dernier au rôle d'agence (sur le mode anglo-saxon) dont le rôle principal est la recherche de financements externalisés (mécénat, taxes sur les consommateurs ou transferts de charges sur les collectivités)
- Sur le plan idéologique par l'offensive intellectuelle menée depuis plusieurs décennies :
 - conception libérale des rapports sociaux : concept de « gouvernance » qui réduit la question des choix politiques à des choix « techniques » (le fameux « there is no alternative » de Thatcher), contractualisation, individualisation par le management, compétition et concurrence sociale....
 - régression intellectuelle organisée (affaiblissement de la vie démocratique, y compris dans les CT avec la généralisation du césarisme des institutions locales, retour en force du déterminisme social et du tout répressif, racisme et xénophobie...)

QUELQUES PROPOSITIONS DE TRAVAIL :

1/ Il faut revendiquer une augmentation des budgets culturels vers 1% du PIB, mais en posant des exigences de démocratisation. Car, au delà de l'affaiblissement historique du financement public de la culture que le gouvernement a amorcé en 2012, si on regarde de plus près la REPARTITION des crédits d'Etat mais aussi des régions et des CT, il y a une tendance lourde à la RECENTRALISATION des crédits sur les institutions élitistes au sens de l'élitisme social (équipements de centres villes universitaires fréquentés par une minorité sociale). Comment, à notre niveau (acteurs de terrain des politiques culturelles territoriales, par définition diverses et décentralisées) définir le sens, la portée, l'ambition d'un projet culturel facteur de progrès social et d'émancipation ? Comment porter cette exigence dans le respect de la diversité des territoires et des populations sans consacrer l'inégalité des moyens ?

Par l'élaboration d'une **loi de programmation dotée d'une péréquation qui obligera les CT non pas sur les contenus mais sur les moyens (sur le modèle de la loi SRU : loi SDC : solidarité et développement culturel)**. Une loi de programmation discutée avec tous les acteurs de terrain, les élus et la population, quartiers par quartiers, territoires par territoires, par une approche à la fois disciplinaire et transversale, débouchant cette fois ci sur un texte plus contraignant et ambitieux que la charte de 2000 du ministère de la culture (charte qui constitue néanmoins un point d'appui précieux)

La défense de nos acquis sociaux et de nos revendications est intimement liée à la réussite du processus de la démocratie culturelle:

2/ Il faut redonner du sens au soutien public à la création contemporaine face à la dictature molle du « conventionnel » et du « moderne ». Comment repenser les conditions mêmes de l'exercice de la liberté de création face au poids de l'argent et à l'ingérence politique ? Comment accompagner l'innovation et les formes émergentes de la création artistique ?

Par un **renforcement du statut du fonctionnaire qui protège sa neutralité vis-à-vis du commanditaire et valorise son expertise à la croisée des publics et des créateurs. Ce qui suppose des grilles salariales qui assurent au fonctionnaire les moyens de cette neutralité.** De ce point de vue, la bataille pour la catégorie B est essentielle, car la smicardisation des cadres intermédiaires affaiblit l'ensemble de lédifice statutaire et renforce le clientélisme.

3/ Il faut réfuter cet « air du temps » qui fait de l'art un luxe insupportable en temps de crise parce que prétendument capté par les « couches moyennes cultivées ». Il n'y a pas de société, ni d'activités humaines sans partage et production culturelle et artistique. Comment renouer avec l'ambition démocratique du partage des œuvres et des pratiques artistiques, d'une appropriation populaire de l'imaginaire et du symbolique par et pour la société toute entière ? Comment relancer sous des formes neuves et citoyennes **l'éducation populaire** dans tous les territoires, dans l'espace urbain comme dans celui du travail ?

Par une formation initiale et continue solide des agents du service public, en phase avec les enjeux culturels de notre temps, par des emplois qualifiés et durables. Par une profonde réforme des concours pour qu'ils ne soient plus une simple vérification d'aptitudes techniques menacés d'obsolence.

4/ Comment accompagner sans les instrumentaliser les nouvelles pratiques culturelles, en particulier avec l'irruption du numérique et le poids croissant des industries du divertissement? En quoi et avec quels moyens le service public peut-il contribuer à inventer une autre économie de la culture respectueuse des droits des créateurs, de la liberté de circulation des œuvres tout en organisant la résistance à la marchandisation du monde réel et symbolique?

En organisant le travail en réseaux collaboratifs, pour résister au repli identitaire local et à l'uniformité mondialisée. Pour résister à la mise en concurrence des territoires. Ces coopérations librement consenties sont souvent portées par les associations, pourquoi le syndicalisme ne pourrait pas mieux s'en emparer, via l'action sociale par exemple ?

Voici quelques idées versées au débat. Avec la conviction que cette ambition démocratique pour la culture est le meilleur moteur de nos ambitions revendicatives. Et quel échelon est le plus pertinent pour porter les deux à la fois (démocratie, revendications) si ce n'est le service public décentralisé ?

Marc SUREAU

Prof d'enseignement artistique à Béziers

Janvier 2013